

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BROUSSES ET VILLARET**

Séance du 25 novembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Monsieur Yannick DUFOUR-LORIOLE, Maire.

Présents : Monsieur DUFOUR-LORIOLE Yannick ; Monsieur PETERMANN Jean-Louis ; Madame BONNAFOUS Virginie ; Monsieur BOURJADE Olivier ; Madame PECH Pierrette ; Monsieur JUST Stéphane ; Monsieur LAFFON Gilles ; Monsieur JAMBERT Mathieu.

Absents excusés : BONNAFOUS Nadine ; MARTINEZ Pascale

Procurations : Madame BONNAFOUS Nadine a donné procuration à Monsieur JUST Stéphane

Madame MARTINEZ Pascale a donné procuration à Monsieur LAFFON Gilles

Secrétaire : BONNAFOUS Virginie

ORDRE DU JOUR :

- Approbation conseil municipal du 13 octobre 2021
- Contrat de travail femme de ménage au 01 janvier 2022
- Délibération modificative M14 N°2
- Délibération modificative M49 N°1
- Questions diverses

Approbation du conseil municipal en date du 13 octobre 2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2021

Aucune observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Contrat de travail femme de ménage

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, que le service ménage de la mairie justifie l'emploi d'une personne à temps non complet sur la base de 3h00 par semaine correspondant au 1^{er} échelon d'Agent d'Entretien non titulaire, échelle II, Indice Brut 297, Indice Majoré 309.

Monsieur le Maire demande à M. Petermann Jean-Louis de ne pas participer au vote.

Décision Modificative Budget M 49 N°1

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une révision de crédits doit être effectuée, dû à un dépassement d'un montant de 21.64 € au chapitre 65.

Désignation	Budget avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
658/65 Charges diverses	730	0.00	+21.64	751.64
621 Personnel extérieur	100	- 21.64	0.00	78.36

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les révisions de crédits indiqués ci-dessus.

Décision Modificative Budget M 14 N°2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une révision de crédits doit être effectuée pour l'amortissement du compte 20413 (Projets d'infrastructures d'intérêt national) :

Section de Fonctionnement :

Désignation Article Chapitre	Dépenses
023 Virement à la section d'investissement	- 1980.00
042 6811 Dotations aux amortissements	+ 1980.00

Section d'investissement :

Désignation Article Chapitre	Recettes
021 Virement de la section de fonctionnement	- 1980.00
040 280413 Amortissement subvention versée	+ 1980.00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les révisions de crédits indiqués ci-dessus.

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe que le conseil municipal est suivi de la 1^{ère} Commission « Culture ; environnement ; tourisme et Patrimoine »

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal est clos à 19h15.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les révisions de crédits indiqués ci-dessus.

La secrétaire

Monsieur le Maire